



Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 13

**CONSEIL SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL DU S.A.G.E. DE LA NONETTE  
DU 18 FÉVRIER 2020**

**COMPTE-RENDU**

À la suite de la convocation adressée à ses membres le 7 février 2020, le Conseil Syndical du Syndicat Interdépartemental du S.A.G.E. de la Nonette s'est réuni le 18 février 2020 à 18 heures dans la salle « Martin-pêcheur » du Quartier Ordener de Senlis, sous la présidence de Madame Nicole COLIN.

Présents :

M. MALAQUIN (CCAC), M. DUBOIS (CCPMF), M. PROFFIT (CCPV), M. MASSAU (CCPV), M. HAQUIN (CCPV), MME LOZANO (CCSSO), MME BALANDRA (CCSSO), M. RYCHTARIK (CHÈVREVILLE), MME LE MIGNOT (REMONONVILLE), M. ANQUETIL (FRESNOY-LE-LUAT), MME LOBIN (TRUMILLY), M. COLIN (VER-SUR-LAUNETTE).

Excusés :

M. DOUCELIN (CCAC), MME MARTIN (CCAC), MME NEAU (CCAC), MME GRAZDA (CCAC), M. CAPPE DE BAILLON (CCAC), M. DECOSTER (CCAC), M. AUBRY (CCPMF), M. GASTON (CCPOH), M. LESAGE (CCSSO), M. MULAWA (CCSSO), M. FUDALI (CCSSO), M. TESSON (CCSSO), M. DUCHAUFFOUR (CCSSO), M. LAUER (LAGNY-LE-SEC), M. BOUCON (MONTAGNY-SAINTE-FÉLICITÉ), M. LEFÈVRE (OGNES), M. BOURQUIN (SILLY-LE-LONG), M. DELORME (VERSIGNY).

Assistait également :

M. PENET (TRÉSORIER DE SENLIS).



Le quorum fixé à 25 membres n'étant pas atteint, il est décidé de procéder à la convocation d'un nouveau conseil syndical le lundi 2 mars 2020 à 17 heures dans la salle « Martin-Pêcheur » du Quartier Ordener à Senlis.

La Présidente



Nicole COLIN

Maire d'Acy-en-Multien

Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise